

Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs



AGIR
FACE AUX
R!SQUES



S'ORGANISER POUR FAIRE FACE

La prévention commence par l'information. Celle-ci doit favoriser, chez chacun d'entre nous, une culture de la sécurité civile. Elle doit permettre non seulement d'évaluer notre vulnérabilité par rapport aux risques naturels, technologiques ou sociologiques recensés sur le territoire de la commune, mais aussi d'acquérir une conscience du risque, d'anticiper les mesures préventives appropriées et avoir le comportement adéquat si l'un des événements se produit.

Ce DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - a été établi à partir du Dossier Départemental sur des Risques Majeurs (DDRM) élaboré par le Préfet. Il vise à sensibiliser la population aux risques auxquels nous pouvons être confrontés sur notre territoire, à informer des dispositifs de prévention et de protection mis en place pour chacun des risques recensés, et permettre de faire face au danger en situation d'urgence.

A Machecoul-Saint-Même, il est le fruit d'un long et minutieux travail mené autour des risques et de leur prévention à partir du DDRM établi par le Préfet, de l'atlas des zones inondables et de l'étude des différents risques auxquels est confrontée la commune. Leur prise en compte a conduit notre commune à élaborer son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui a fait l'objet d'un exercice le 4 décembre 2015 par la mise en œuvre du poste de commandement communal. Comme partout, le risque zéro n'existe pas. Mais la connaissance des consignes de sécurité appropriées doit contribuer à minimiser les conséquences humaines économiques et environnementales.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en sécurité, je vous souhaite une bonne lecture de ce document, en espérant ne jamais avoir besoin de l'appliquer.

Didier Favreau,

Maire de Machecoul-Saint-Même

04/12/2015
exercice de mise en œuvre
du poste de commandement communal



SOMMAIRE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?
Qui fait quoi ? 4

Qu'est-ce qu'un Plan
Communal de Sauvegarde ? 5

L'ALERTE

Quels moyens ? 6

PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETE

Préparer son kit d'urgences ...7

RISQUES NATURELS

Inondation 8

Séisme 9

Tempête 10

Canicule | Grand froid 11

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Transport matières
dangereuses 12

RISQUES SANITAIRES

Épizooties, épidémies 13

RISQUES D'ACCIDENTS

Voies routières, ferroviaires,
aériennes 14

RISQUES SOCIÉTAUX

Vigipirate 15

NUMÉROS D'URGENCE

Mémo 16



INFORMATIONS GÉNÉRALES

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur se définit comme **un événement imprévu et brutal**, d'origine naturelle, sociétale ou technologique, qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement. Deux critères caractérisent le risque majeur : une faible fréquence et une importante gravité.

QUI FAIT QUOI ?

Le Préfet élabore un document général regroupant toutes les informations sur les risques naturels et technologiques auxquels les communes sont exposées. Ce document constitue le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM).

A partir de ce DDRM, **le Préfet** établit un dossier communal synthétique (DCS) qui informe la commune des risques auxquels elle est exposée, leur localisation et les actions de prévention qui ont été menées sur le territoire communal.

Le Maire est tenu d'informer ses administrés sur les risques majeurs auxquels est soumis le territoire de la commune. Il réalise le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs.

SAUVEGARDER

LA COMMUNE :

- *Informe*
- *Alerte*
- *Met à l'abri*
- *Interdit*
- *Soutient*
- *Assiste*
- *Ravitaille*
- *Reloge*

SECOURIR

L'ÉTAT * :

- *Protège*
- *Soigne*
- *Médicalise*
- *Évacue*

*services d'ordre et de secours
(pompiers, SAMU, gendarmerie)



INFORMATIONS GÉNÉRALES

QU'EST-CE QU'UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?

L'objectif du PCS est de **«s'organiser pour être prêt»** :

Se préparer, se former, identifier et organiser par anticipation les principales missions pour faire face à toutes les situations. Lorsque survient un événement, **la rapidité de réaction** permet de sauver des vies, limiter les dégâts et les dégradations sur l'environnement.

ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE

Le maire dirige les opérations de secours et le poste de commandement communal composé des pôles :

- *Coordination synthèse*
- *Alerte communication*
- *Évaluation renseignement*
- *Logistique*
- *Sauvegarde population*

ECOLLES : LE PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

Le PPMS permet de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire, assurant ainsi la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours. Il prévoit **les consignes** à appliquer, **les personnes ressources** et **leurs missions en cas d'alerte** pour chacun des risques majeurs auxquels l'établissement est exposé. Les établissements scolaires de Macheoul-Saint-Même ont élaboré et remis à jour leurs PPMS.

«*N'allez pas chercher vos enfants à l'école*» est une consigne qui peut paraître difficile à respecter, elle est cependant indispensable. A l'extérieur, vous pouvez vous mettre en danger et gêner l'intervention des secours.

CAMPING : LE CAHIER DE PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

Le CPS permet de mettre en place une organisation interne au camping. Il prévoit les consignes à appliquer, les modalités d'information, d'alerte et d'évacuation du camping.

L'ALERTE



LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION À LA POPULATION

SIGNAL NATIONAL D'ALERTE

La sirène émet trois fois un son modulé de 1 minute et 41 secondes séparé par des intervalles de 5 secondes. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes. A Machecoul-Saint-Même, une sirène est placée sur le toit de l'école de musique, boulevard des Régents.

début d'alerte



fin d'alerte



30 secondes

HAUTS-PARLEURS OU ENSEMBLES MOBILES D'ALERTE

Ils équipent les véhicules de la Police Municipale et des services techniques.

PORTE À PORTE

Des équipes d'agents municipaux peuvent sillonner les rues afin de diffuser l'alerte et les consignes dans toutes les habitations exposées.

RADIO

France bleu 101.8 est un partenaire identifié par la Préfecture de Loire-Atlantique pour relayer l'alerte et diffuser les consignes en cas d'accident majeur.

SITE INTERNET DE LA VILLE

www.machecoul-saint-meme.fr Vous y trouverez les informations sur l'évolution de la situation et les consignes à suivre.

PANNEAUX LUMINEUX

L'information sur les risques en cours est affichée sur les panneaux lumineux de la commune.



PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ

Pour faire face sans panique à une catastrophe majeure, préparez à l'avance votre plan familial de mise en sûreté.

S'INFORMER

- Lisez attentivement ce document en famille et conservez-le.
- Mettez la fiche des consignes de sécurité bien en vue chez vous.

ÊTRE PRÊT À SE CONFINER

- Déterminez une pièce propice (peu de fenêtres et d'aération).
- Préparez votre «pack sécurité».

SE PRÉPARER À ÉVACUER

Renseignez-vous auprès de la mairie :

- sur les points de regroupement
- en cas d'accident industriel
- ou d'éventuelle submersion

LE « PACK SÉCURITÉ », À AVOIR CHEZ SOI :

- radio et piles de rechange (hors de l'appareil, à contrôler régulièrement)
- lampe de poche
- bougies et allumettes
- ruban adhésif, serpillères ou tissus pour obstruer les ouvertures
- couvertures et vêtements de rechange
- trousse de secours et traitement médical quotidien
- nourriture et eau
- papiers personnels ou photocopies



RISQUES NATURELS INONDATION

La ville de Machecoul-Saint-Même est concernée par le risque de crue du Falleron. Les zones marécageuses et les parties basses de la commune peuvent être aussi impactées par des risques de surcote marine.

➤ À RETENIR

L'inondation de plaine se caractérise par une remontée lente des eaux. Le système de surveillance du SAH permet de déclencher les moyens d'alerte.*

Selon l'atlas des zones inondables départemental, certaines zones sont susceptibles d'être inondées.

LES BONS RÉFLEXES



*Ecoutez la radio
Respectez
les consignes*



Ne téléphonez pas



*Coupez le gaz
et l'électricité*



*N'allez pas chercher
vos enfants à l'école
si l'école est inondée*



Montez à l'étage



*Ne vous engagez
pas sur une route
inondée*



RISQUES NATURELS

SEISME

La commune de Machecoul-Saint-Même est classée en zone de sismicité 3 (modérée). Le dernier séisme important date du 25 janvier 1799. Il était d'une magnitude 7 avec son épicentre entre l'île de Noirmoutier et Machecoul.

➤ À RETENIR

L'observation stricte des règles de construction dites parasismiques évite l'effondrement des bâtiments : leur mise en œuvre incombe aux propriétaires.

LES BONS RÉFLEXES



**Ecoutez la radio
Respectez
les consignes**



Ne téléphonez pas



**Coupez le gaz
et l'électricité**



**N'allez pas chercher
vos enfants à l'école**



**À l'intérieur :
Abritez-vous sous
un meuble
Éloignez-vous
des fenêtres**



Évitez les déplacements



**À l'extérieur :
Éloignez-vous
des bâtiments**



**Ne restez pas sous
les lignes électriques**



RISQUES NATURELS TEMPÊTE

La tempête est un phénomène atmosphérique qui se caractérise par des vents violents, produits par une dépression barométrique fortement marquée.

↘ À RETENIR

Le phénomène de tempête se caractérise par le danger qu'il représente par l'impact d'objets emportés par le vent sur les personnes, par les dommages aux immeubles et aux infrastructures téléphoniques et d'électricité.

NIVEAUX DE VIGILANCE



Pas de vigilance particulière



Soyez attentif



Soyez très vigilant



Une vigilance absolue s'impose

LES BONS RÉFLEXES



*Ecoutez la radio
Respectez
les consignes*



Ne téléphonez pas



Mettez-vous à l'abri



*N'allez pas chercher
vos enfants à l'école*



*Fermez les fenêtres
et volets*



Évitez les déplacements



*Ne touchez pas aux
lignes électriques*



La canicule entraîne une transpiration très importante pour se maintenir à la bonne température. En conséquence, on perd de l'eau et on risque la déshydratation. Le grand froid provoque des modifications vasculaires et cardiaques aggravant des états fragilisés chez les personnes âgées ou immunodéficientes.

➔ À RETENIR

Dans les périodes de températures extrêmes, la préfecture déclenche les plans canicule ou grand froid. Les services sociaux de la mairie et les établissements hospitaliers et de retraite prennent alors en charge le suivi des personnes à risque.

CANICULE

Personnes exposées

- personnes âgées
- nourrissons et enfants
- personnes pratiquant un sport
- travailleurs manuels à l'extérieur

LES BONS RÉFLEXES

- Buvez régulièrement de l'eau.
- Mouillez votre corps, ventilez-vous.
- Mangez en quantité suffisante.
- Évitez les efforts physiques.
- Ne buvez pas d'alcool.
- Maintenez votre habitation au frais en fermant les volets le jour.
- Passez du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché...).
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.

GRAND FROID

Personnes exposées

- personnes âgées
- nouveau-nés et enfants
- personnes en grande précarité
- personnes à mobilité réduite

LES BONS RÉFLEXES

Restez chez vous si possible avec :

- eau et produits alimentaires
- chauffage suffisant
- médicaments nécessaires
- une radio avec piles
- donner des nouvelles aux proches

Si vous devez sortir :

- Couvrez-vous convenablement
- Alimentez-vous bien
- Évitez de sortir les bébés
- Évitez les efforts physiques trop prolongés



RISQUES TECHNOLOGIQUES

ACCIDENTS NUCLÉAIRES TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

En cas d'incendie sur un réacteur nucléaire en France ou à l'étranger, la région peut être soumise à des retombées de particules nucléaires par le nuage radioactif.

Le risque de transport de matières dangereuses résulte d'un accident se produisant lors du transport par voie routière ou par gazoduc.

Si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières dangereuses

Éloignez-vous d'au moins 300 m et mettez-vous à l'abri.

Appelez-le 18 ou 112 pour les pompiers / **17** pour la gendarmerie, en précisant : le lieu, le moyen de transport, le nombre approximatif de victimes et le code danger (matière du véhicule).

LES BONS RÉFLEXES



*Ecoutez la radio
Respectez
les consignes*



Ne téléphonez pas



Mettez-vous à l'abri



*N'allez pas chercher
vos enfants à l'école*



*Fermez et calfeutrez
portes et fenêtres
Arrêtez la ventila-
tion*



*Évitez les déplace-
ments*



Ne fumez pas



RISQUES SANITAIRES

ÉPIZOOTIE, PANDÉMIE

Une épidémie est la propagation rapide d'une maladie infectieuse à un grand nombre de personnes, par contagion ou non, en un lieu et à un moment donnés.

Il y a les pandémies (virus ou bactéries transmis de l'homme à l'homme) et les épizooties (infection d'un grand nombre d'animaux, possiblement contagieux).

➔ À RETENIR

En cas d'épizootie ou pandémie les pouvoirs publics font mettre en place les moyens de vaccination et les masques nécessaires.

EPIZOOTIE

LES BONS RÉFLEXES

- **Confinez vos oiseaux et volailles.**
- Évitez de manipuler des animaux malades ou morts.
- Lavez-vous systématiquement les mains (eau et savon) après contact avec les animaux, les déchets ou les déjections animales.

PANDÉMIE

LES BONS RÉFLEXES

- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour.
- Utilisez un mouchoir en papier.
- Couvrez-vous le nez et la bouche. Le port du masque peut être nécessaire pour éviter la diffusion des microbes.
- Évitez les contacts avec les personnes malades.
- Aérez le logement chaque jour pour renouveler l'air.
- Faites-vous vacciner quand un vaccin existe.



ACCIDENTS SUR VOIES

ROUTIÈRE, AÉRIENNE, FERROVIAIRE

Ces accidents peuvent impliquer plusieurs véhicules : un car, un TER ou un avion et causer de nombreuses victimes.

À RETENIR

- ↘ Ne rien déplacer pour ne pas risquer d'aggraver l'état des victimes et permettre aux autorités de déterminer la responsabilité de chacun.

Si vous êtes témoin d'un accident sur voie routière, ferroviaire ou aérienne

Se protéger

Évitez avant tout de devenir une victime à votre tour.

Alerter

Après avoir sécurisé la zone, appelez les secours au plus vite, mais pas sans préparation (dresser un bilan au préalable est essentiel pour être efficace en donnant l'alerte).

- Appelez les secours (pompiers)
- Identifiez-vous
- Localisez l'accident
- Décrivez l'accident
- Fournissez le maximum d'informations
- Fin de l'appel

Secourir

Une fois l'alerte donnée, vous pourrez réaliser les premiers gestes d'urgence.



RISQUES SOCIÉTAUX VIGIPIRATE

Les grands rassemblements ou attentats peuvent provoquer un mouvement de panique. Depuis 2016, il existe désormais trois niveaux d'alerte Vigipirate, matérialisés par un logo visible dans l'espace public.



vigilance



sécurité
renforcée
risque
attentat



urgence
attentat

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

Éloignez-vous du danger sans être vu.

Si possible, évitez les zones encombrées et d'escaliers.

Ne touchez personne, rien.

Alertez les personnes autour de vous et évacuez les gens de manière calme et sans danger.

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous.

2 Couvrez la fenêtre et laissez la voir des autres.

3 Enfermez-vous dans une pièce, bloquez-vous la porte.

4 SINON, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...).

5 Couvrez-vous la tête, couvrez la bouche et le visage de votre téléphone.

3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque.

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112.

Gardez les mains levées et ouvertes.



INFOS PRATIQUES



Sapeurs-pompiers : **18**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Urgences européennes (mobile) : **112**

Malentendants : **114**

Mairie de Machecoul-Saint-Même : **02 40 02 35 50**

Mairie annexe : **02 40 78 51 25**

Permanence : **06 10 76 74 29**

Canicule : **08 21 22 23 00**



À SAVOIR

www.machecoul-saint-meme.fr

www.gouvernement.fr/risques

Téléchargez l'application gratuite :
Système d'Alerte et
d'Information des Populations



À CONSERVER
édition 2017